

À DÉPOSER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ À : _____

Adresse : _____

À l'école : _____ Classe : _____

RESPONSABLE(S) LÉGAL DE L'ENFANT :

Responsable 1 :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Situation familiale (si «parent(s)») : célibataire marié(e) séparé(s) divorcé(s)
 veuf (ve) vie maritale pacé(s)

Catégorie socio-professionnelle :

Nouveau Biévrois Oui en date du _____ Non

Responsable 2 :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Situation familiale (si «parent(s)») : célibataire marié(e) séparé(s) divorcé(s)
 veuf (ve) vie maritale pacé(s)

Catégorie socio-professionnelle :

Nouveau Biévrois Oui en date du _____ Non

Je soussigné.e _____ atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements fournis.

Je soussigné.e _____ autorise la mairie à communiquer à l'école mon adresse postale et mail.

Fait à Bièvres le _____ Signature :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Fait à Bièvres, le _____

Anne PELLETIER-LE BARBIER
Maire de Bièvres

MODALITÉS D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Votre enfant doit avoir trois ans entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026 pour toute demande relative à l'année scolaire 2026-2027.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À REMETTRE EN MAIRIE (À PRESENTER EN COPIE ET EN ORIGINAL)

- > Pièce d'identité recto-verso des représentants légaux
 - > Copie intégrale du livret de famille ou, à défaut, l'acte de naissance du ou des enfants à scolariser
 - > Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - > Dernier avis d'imposition ou de non-imposition du foyer
En cas de garde alternée, l'avis d'imposition ou de non-imposition des deux parents
 - > Attestation de Paiement de la CAF pour les foyers de deux enfants et plus
- Le formulaire de demande d'inscription scolaire sera complété et signé par les responsables légaux en Mairie au moment du dépôt du dossier.

EN CAS D'HÉBERGEMENT (À PRESENTER EN COPIE ET EN ORIGINAL)

- > Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- > Carte d'identité de l'hébergeant recto-verso
- > Justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois

EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION (À PRESENTER EN COPIE ET EN ORIGINAL)

- > Un Justificatif de domicile du deuxième représentant légal
- > Le Jugement de divorce ou la décision du juge aux affaires familiales
- > En l'absence de jugement, fournir une attestation conjointe précisant le mode de garde et le domicile du ou des enfants.

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

Vous êtes domiciliés sur la Commune de Bièvres et vous souhaitez inscrire votre enfant sur une autre commune, [contactez le service scolaire au 01 69 41 51 32 - 01 69 41 51 34.](#)

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Si votre enfant présente un problème particulier qui nécessite une prise médicamenteuse, une allergie alimentaire ou autre, n'oubliez pas d'en informer la Directrice de l'école.

Ecole maternelle :

Une fois l'inscription visée par Madame le Maire, Madame Errecart (directrice de l'école) vous contactera afin de convenir d'un rendez-vous.

Ecole élémentaire :

Une fois l'inscription visée par Madame le Maire, contacter Madame Robert (directrice de l'école), les lundis ou mardis au 01 69 41 18 88.

À NOTER

- > L'inscription sera effective dès lors que le dossier sera complet, visé par Madame Le Maire et la Directrice de l'école concernée.
- > Pour les nouveaux arrivants à Bièvres, les mêmes documents sont demandés.
- > Ces formalités ne concernent pas les enfants déjà scolarisés en grande section à Bièvres et qui passent en CP.
- > Pour l'inscription au Centre de Loisirs, contactez directement l'Amicale Laïque au 01 69 41 04 10 ou par mail à amlaique.bievres@orange.fr et/ou inscriptions.acmbievres@gmail.com

Dossier suivi par :

Affaires scolaires

Tél : 01 69 41 51 32 - 01 69 41 51 34

Mail : service.scolaire@bievres.fr

Mairie de Bièvres - Place de la Mairie - 91570

01 69 35 15 50 - contact@bievres.fr - www.bievres.fr